Performances environnementales			
46.	Niveau sonore:		
	A l'arrêt		82 dB(A) à un régime de 1575tr/min
	En marche (dB(A))		77,3
47.	Niveau des émissions d'échappement:		Euro VI-B
48.	Emissions d'échappement:		
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:		595/2009*627/2014B
	1.1. Procédure d'essai: ESC	CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---	
	Opacité de la fumée (ELR): (m^{-1})		Not applicable
	1.2 Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)	CO (mg/kWh): THC (mg/kWh): NMHC (mg/kWh): NOx (mg/kWh): THC + NOx (mg/kWh NH3 (ppm): Particules (masse) (mg/kWh): Particules (nombre) ($/kWh):	94 86 - 77 - 1.2 3 5.34E+11
	2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---	
	2.2 Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)	CO (mg/kWh) : NOx (mg/kWh): NMHC (mg/kWh): THC (mg/kWh) : CH_4 (mg/kWh): NH3 (ppm): Particules (masse) (mg/kWh): Particules (nombre) ($/kWh):	122 308 --- 76 --- 0,2 3,7 1,73E+11
48.1	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : (m^{-1})		0,55 595/2009*627/2014B
Divers			
50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :		Non
52.	Remarques: Réduction du couple: Largeur maximale admissible:		--- TR25B (2600 pour le transport de marchandises sous température contrôlée)

RENAULT TRUCKS

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES INCOMPLETS

Le soussigné, Mr Jean GAUQUELIN , certifie par la présente que le véhicule:

0.1	Marque (Raison sociale du constructeur) :	RENAULT
0.2	Type : Variante : Version :	PRC3C UJZ6T4 NHRR73680S075UBNN00
0.2.1	Nom commercial :	D WIDE
0.2.2	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, renseignements relatifs à la réception par type du véhicule de base / du véhicule au stade antérieur(énumérer les renseignements correspondant à chaque stade):	---
0.4	Catégorie de véhicule :	N3
0.5	Raison sociale et adresse du constructeur:	RENAULT TRUCKS SAS 99, route de Lyon 69802 Saint-Priest – France
0.51	Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base / du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s):	--- avant gauche
0.6	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Collées ou rivetées dans l'encadrement de la porte avant gauche Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
0.9	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	---
0.10.	Numéro d'identification du véhicule: est conforme à tous égards au type décrit dans la réception: délivrée le:	VF620M867GB001260 e2*2007/46*0031*14 2015-10-05

- et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.

St Priest, 2016-03-07

DUPLICATE

Constitution générale du véhicule		
1.	Nombre d'essieux: et de roues:	3 8
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:	1, 2
2	Essieux directeurs (nombre, emplacement):	2, 1 and 3
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu):	1, 2, Par arbre de transmission
Dimensions principales		
4.	Empattement : (mm)	---
4.1.	Ecartement des essieux : (mm)	1-2: 3500 2-3: 1350
5.1.	Longueur totale admissible: (mm)	9280
6.1.	Largeur maximale admissible: (mm)	2550
8.	Avancée de la sellette d'attelage pour un véhicule tracteur pour semi-remorque (maximale et minimale): (mm)	- - -
12.1.	Porte-à-faux arrière maximal admissible: (mm)	3010
Masses		
14.	Masse en ordre de marche du véhicule incomplet: (kg)	7224
14.1.	Répartition de cette masse entre les essieux: (kg)	1: 4175 2: 1845 3: 1204
14.2	Masse réelle du véhicule incomplet: (kg)	7224
15.	Masse minimale du véhicule complété: (kg)	6702
15.1	Répartition de cette masse entre les essieux: (kg)	1: 3500 2+3: 3202
16.	Masses maximales techniquement admissibles	
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible: (kg)	27000
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu: (kg)	1: 8000 2: 11500 3: 7500
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux: (kg)	1: 8000 2+3: 19000
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble: (kg)	30500
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international	
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue: (kg)	---
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu: (kg)	---
17.3.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieu: (kg)	---
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble: (KG)	---
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:	
18.1.	Remorque à timon d'attelage: (kg)	0
18.2.	Semi-remorque: (kg)	0
18.3.	Remorque à essieu central: (kg)	3500
18.4	Remorque non freinée: (kg)	750
19.	Masse statique maximale techniquement admissibleau point d'attelage: (kg)	350

Propulsion		
20.	Constructeur du moteur:	VOLVO POWERTRAIN CORPORATION
21.	Code de moteur inscrit sur le moteur:	DTI 8 320 EUVI
22.	Principe de fonctionnement:	Allumage par compression, quatre temps
23.	Electrique pur:	Non
23.1.	Véhicule hybride:	Non
24.	Nombre et disposition des cylindres:	6 en ligne
25.	Capacité du moteur: (cm^3)	7698
26.	Carburant:	NG-HL
26.1.	Monocarburant / bicarburant / carburant modulable:	Mono carburant
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B (1)	---
27.	Puissance maximale	
27.1.	Puissance maximale nette:	240 kW à 2100(tr/min)
27.2.	Puissance horaire maximale : (kW)	---
27.3.	Puissance nette maximale : (kW)	---
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes : (kW)	---
28.	Boite de vitesses (type):	Automatique
Vitesse maximale		
29.	Vitesse maximale: (km/h)	90
Essieux et suspension		
31.	Position du ou des essieux relevables:	-
32.	Position du ou des essieux délestables:	3
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente:	Oui
35.	Combinaison pneumatiques / roues:	Essieu 1 : pneu 315/80R22.5, jante 22.5x9.00, 156 L Essieu 2 : pneu 315/80R22.5, jante 22.5x9.00, 150 L Essieu 3 : pneu 315/80R22.5, jante 22.5x9.00, 154 M
Dispositifs de freinage		
36.	Connexions pour le freinage de la remorque:	---
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque: (bar max)	---
Dispositif d'attelage		
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:	-
45.	Types ou classes de dispositifs d'attelages pouvant être montés:	Tout attelage réceptionné selon directive R55/ECE avec Dc>=31kN et S>=350kg
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D (kN): - V (kN): - S (kg): - U (kg): -

DUPLICATE

RosRoca QUALITY FIRST

ANNEXE 3

Modèle 2014

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ INITIAL D'UN VÉHICULE
d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes

DATE DU CONTRÔLE : 20 mai 2016
N° DE CONTRÔLE : 16-0010
CARROSSIER (nom et adresse) : ROS ROCA - Avenue Cervera, 25300 Tarrega Espagne
DATE D'ÉCHÉANCE DE LA QUALIFICATION : 6 Avril 2017 (Voir attestation ci-jointe)

IDENTIFICATION DU VÉHICULE [2] :

(D 1) Marque : RENAULT
(D 2) Type Variante Version : PRC3C / UJZ6T4 / NHRR73680S075UBNN00
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : VF620M867GB001260
(F 2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (Kg) : 26000
(F 3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (Kg) : NEANT
(G) Masse en service (G1 + 75) (Kg) : 14267
(G 1) Poids à vide national (PV) (Kg) : 14192
(J 1) Genre national : VASP
(J 3) Carrosserie (désignation nationale) [3] : BOM
(P 6) Puissance administrative (CV) : 21
(S 1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 3

Voir certificat de conformité du véhicule de base les rubriques suivantes : (D3), (F1), (J), (K), (P1), (P2), (P3), (U1), (U2), (V9)

DIMENSIONS / Longueur : L = 8,900 m Largeur : l = 2,540 m Surface L x l = 22,61 m²

ENGAGEMENT DU CARROSSIER :

je soussigné, carrossier, certifie :

- disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.321-15 du code de la route;
- avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus;
- que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
  - le châssis est resté conforme au type décrit dans le certificat de conformité délivré par le constructeur et n'a subi aucune transformation ;
  - le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
  - le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales et maximales fixées par le constructeur :
    - dans le certificat de conformité [1] ;
    - ~~dans l'accord fourni par son service technique [1] ;~~

    et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm.
  - les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
  - la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
- le véhicule ne sera pas immatriculé dans le genre (J1) TCP ou n'est pas un véhicule spécialisé non affecté au transport des marchandises (RESP, SRSP, VASP, sauf VASP-BOM) ;
- le véhicule ne sera pas immatriculé sous un double genre (J1) et (ou) une double carrosserie (J3).

Fait à TARREGA
Le 20 mai 2016
Signature et cachet du carrossier qualifié

RosRoca
Av. Cervera, s/n
25300 TARREGA (Lleida) España
Tel.: +34 973 508 100
Fax: +34 973 508 130
www.rosroca.com

Avenue de Cervera
25300 Tarrega

(1) rayer la ou les mentions inutiles
(2) références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet
(3) J3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues à l'annexe V de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif à l'immatriculation des véhicules.